



RADI

CAEDHU

LDH

Dakar, le 24 novembre 2010

## Communiqué de presse (Pour diffusion immédiate)

Les organisations sénégalaises de droits humains signataires du présent communiqué sont vivement préoccupées par les informations faisant état d'une visite du président soudanais Omar Hassan El Béchir à Dakar à l'occasion de la troisième édition du festival mondial des arts nègres (FESMAN) qui aura lieu du 10 au 31 décembre 2010.

Ces informations sont fondées sur des actes et déclarations inacceptables de la part des plus hautes autorités du Sénégal, premier Etat partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et un des tout premiers Etats à adopter une législation nationale de mise en œuvre complète de ce statut donc tenu par l'obligation de coopérer avec la Cour et de ne poser aucun acte qui puisse miner sa crédibilité.

Ainsi nous avons noté avec regret :

- La visite du président Abdoulaye Wade au Soudan où il a discuté avec son homologue Omar Hassan El Béchir de la participation de ce pays au FESMAN ;
- La déclaration devant les députés, lors du vote du budget de son ministère, du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, qui a affirmé que le Sénégal n'exécuterait pas le mandat d'arrêt de la CPI à l'encontre du président soudanais.
- La déclaration du délégué général au FESMAN, au cours d'une émission à la radio selon laquelle le Sénégal organisait le festival au nom de l'Union Africaine, ce qui suppose que tous les chefs d'Etat africains, y compris Omar Hassan El Béchir étaient invités.

Les organisations signataires rappellent au gouvernement du Sénégal qu'il ne peut invoquer une décision politique de l'Union africaine pour se soustraire à une obligation juridique internationale. Elles appellent le Président Abdoulaye Wade à s'inspirer des exemples de ses homologues de l'Ouganda et de l'Afrique du Sud qui en pareille



CAEDHU

LDH

RADI

circonstance ont adressé une invitation formelle au Soudan tout en signifiant à son président que s'il venait ils coopéreraient avec la Cour pour son arrestation.

Les organisations signataires avertissent qu'elles mobiliseraient toutes les forces vives de la nation (organisations de la société civile, syndicats, citoyens épris de paix et de justice, etc.) pour s'opposer de façon pacifique à une venue d'Omar Hassan El Béchir qui ternirait gravement l'image de notre pays à l'étranger.

Les organisations signataires :

- Amnesty International Sénégal
- Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT/Sénégal)
- Le Comité Africain des Educateurs aux Droits Humains (CAEDHU)
- Le Groupe Agora pour la Recherche et la Promotion des Droits de l'Enfant (Gra-Redep)
- La Ligue Sénégalaise des Droits Humains (LDH)
- La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)
- Le Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)

**Contacts pour interviews :**

- Alioune Tine, Président RADDHO : +221 77 644 33 96
- Seydi Gassama, Amnesty International Sénégal : +221 77 636 89 59
- Me Assane Dioma Ndiaye, Ligue Sénégalaise des droits humains : +221 77 638 79 13